

Argumentaire contre les devoirs à la maison

Rappel de la circulaire du 29 novembre (ou décembre) 1956 :

« aucun travail écrit obligatoire ou facultatif ne sera demandé après la classe ».

ÉTAT DES LIEUX (LES CONSTATS). **MES REPONSES**

Pourquoi les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré exercent-ils ce « pouvoir » d'infliger des devoirs à faire à la maison ? (en d'autres termes, du travail supplémentaire).

Plusieurs « réponses » sont entendues :

- 1- C'est pour créer un lien entre l'école et la famille (la famille sait ce qui a été observé au cours de la journée et peut ainsi s'intéresser au travail de l'enfant).

Les devoirs ont étymologiquement un caractère d'obligation ; le présumé lien entre l'école et la maison/la famille devient alors un lien d'obligation de la famille envers l'école davantage qu'envers l'enfant concerné. N'entend-on pas venant d'enseignants : « de toute façon, les parents s'en foutent... ! » [tous milieux sociaux confondus].

Est-il besoin de devoirs pour que la famille s'intéresse à la vie de l'enfant à l'école, à son travail, à ce qui va ou ce qui va moins bien. Ne peut-on échanger que par le biais d'une corvée que tout le monde redoute d'autant que l'on en sait son inutilité ? Entendre : « on a fait un exercice en classe, on a à faire le suivant à la maison » relève, au nom de l'entraînement indispensable, de l'acharnement institutionnel.

Les devoirs comme tissu de communication : on ne peut qu'en sourire.

Pourquoi, le soir, après la classe, quand arrive l'heure des devoirs, l'enfant (souvent) rechigne, tente de repousser l'échéance et finit par dire, le moment venu : « Je n'ai pas envie de les faire », « J'ai pas compris ce que le/la maître/sse a expliqué ; je pige rien ».

- 2- Cela permet à l'enfant de consolider « à chaud » de nouvelles acquisitions. On vérifie ce qui reste de ce qu'on a fait pendant la journée.

C'est que pendant la journée (souvent), c'est le/la maître/sse qui a travaillé ; l'enfant parfois s'est un peu exercé. On sait ce qu'il en reste ! À une restriction près (et non des moindres) : comment consolider, soit disant « à chaud », une notion « nouvelle » passée à toute vitesse au cours d'un moment de classe alors qu'elle n'est encore qu'à l'état d'ébauche ? En revanche l'exercice donné, lui, à réaliser à la maison, ne tient que peu compte de ces démarrages et il conviendra à l'enfant de s'y accrocher.

Arriveront les pleurs, la crise, les coups de gueule, voire plus. Et les parents de dire : « il/elle ne comprend rien à ce qu'il/elle fait en classe ! ».

Le temps s'allonge. On peut laisser l'enfant devant un travail auquel il ne peut accéder. Il y restera longtemps.

Parfois un parent s'essaie à une reformulation, mais : « c'est pas comme ça que le/la maître/sse a expliqué ».

Ce qui, côté enseignants, donne : « les parents pensent pouvoir se substituer à nous ; ils ne sont pas formés pour ça, il cassent notre boulot !, c'est pas étonnant que le gamin il soit paumé ! ». Beau paradoxe, magnifique contradiction, superbe faux-semblant...

On rencontre également : « de tout façon, il n'écoute rien en classe, ce n'est pas étonnant qu'il ne puisse pas faire ses devoirs ». Il suffisait donc d'écouter ! La belle affaire ! C'est souvent long d'écouter encore et toujours celui/celle qui sait. L'ennui survient, la concentration s'échappe, la fidélité de l'auditeur disparaît. Gardons cela : l'ennui est généré par le locuteur qui, bien sûr, à l'écouter, n'est pas en cause : « dès qu'il y a une difficulté, ils zappent, ils ne sont plus attentifs comme autrefois (le grand mot !) ; alors, pensez donc, les devoirs ! (quoiqu'il en soit, il faudra bien qu'ils s'y fassent..., ils verront bien en 6^{ème} (ça, ça tue ! ! !)) ».

Mais revenons quelques instants à la famille et cet enfant qui patauge dans un travail insipide dont il ne perçoit ni l'intérêt ni la pertinence. Observons ces parents exaspérés après, eux aussi, leur journée de travail, par leur gosse qui n'avance pas. L'heure du dîner approche, le ton monte. Il faut passer à table : « quoiqu'il en soit, tu termineras ton travail après le repas... Et qu'on ne t'entende pas à table.... Et ce soir, pas de télé ! ».

Chouette ambiance, n'est-ce pas ! ?

Et le temps passe pour enfin entendre : « tu t'expliqueras demain avec ton/ta maître/sse ! ».

Et dire que tout cela devait répondre à l'attestation d'un travail fait dans la journée !

Mais au fait, l'employeur des parents leur donne-t-il du travail supplémentaire (non rémunéré et pas nécessairement indispensable) à réaliser chez eux pour le lendemain ? Sans doute y aurait-il du monde dans la rue à contester l'impensable, l'inacceptable...

3- « Vous terminerez cet exercice à la maison ; il faut passer à autre chose ! »
complété le lendemain par : « On n'a pas le temps de corriger les devoirs, on a du travail à faire, on verra plus tard ! »

On rencontre également l'enseignant pressé qui n'avait pas nécessairement prévu de déborder autant de son emploi du temps. Alors, sans faire montre de la moindre panique, il indique d'une voix posée (non, non, pas agacée) : Cet exercice sera à terminer à la maison. Nous verrons cela demain ». Demain étant un autre jour et le temps toujours trop court...

exit l'exercice !!!

Cela motive l'enfant à s'esquinter le soir pour un travail inutile, non reconnu et qui, nous l'avons vu, a pu créer de terribles tensions.

Par ailleurs, le renvoi de tâches pour l'élève « à la maison » se trouve être, en réalité, un renvoi à l'inégalité. Car si l'école se donne pour mission de gommer les inégalités sociales (ce qui reste à démontrer), passé le portail, on retrouve les inégalités en termes de conditions de logement mais encore en termes d'environnement culturel. Celui qui dispose d'une pièce pour travailler, qui peut faire appel à quelqu'un pour se faire aider, qui peut solliciter ses parents, qui peut consulter à loisir des documents appropriés, Internet... qui peut échanger à propos de son travail avec son entourage ne saurait être à égalité avec celui qui essaie (ou pas) de travailler dans une pièce où la télévision reste allumée en permanence, sans véritable interlocuteur en cas de difficultés, sans autre conseil que l'exhortation rituelle : « Travaille ! ».

A l'évidence, il convient de se garder d'énoncer des interprétations simplistes ou systématiques (c'est un peu la « caricature que je viens de proposer ci-dessus), car il est des familles modestes qui fournissent à leurs enfants davantage d'aide efficace que des familles plus aisées.

Cependant, et là, il ne s'agit plus de raccourci manichéen, comment une famille non francophone peut-elle apporter de l'aide à son/ses enfant/s ?

Il existe bel et bien un danger dans l' « excès » de travail à la maison alors qu'existent des possibilités institutionnelles (études dirigées, groupes de soutien, temps de remédiation,...organisation coopérative de la classe). Il n'en demeure pas moins qu'un enfant peut choisir librement des choses à faire chez lui. Son seul consentement/contentement préside à sa décision : ce peuvent être des éléments en référence à ce qui a été abordé dans la journée, une recherche, un écrit libres ; bref quelque chose d'utile pour l'enfant, et lié souvent à la vie de la classe.

4- Venant d'une directrice (cycle 3, CM2) : « Mehdi, il n'a rien compris à l'exercice qu'on a fait en classe ; je crois qu'il se f... de moi ! Je lui en ai donné 5 à faire à la maison ! ».

Et dans un style similaire : « Il n'a pas fait ses devoirs, j'ai multiplié par 2 pour demain ! » ou « Il les fera pendant la récré ! ». « Il dit qu'il n'a pas eu le temps chez lui, mais là, tu vois, en un quart de récré c'est fait. Bon d'accord c'est faux, mais il est capable de travailler en temps limité ! »

Au delà, et bien qu'étroitement lié, le travail à la maison peut se révéler comme étant l'expression d'une sanction. On sanctionne celui ou celle qui n'a pas compris en classe (on n'est pas loin de penser ou de dire qu'il ou elle

le fait exprès) en lui donnant du travail supplémentaire à effectuer chez lui ou chez elle (des fois que ça pourrait l'aider) ; on sanctionne de la même manière celui ou celle qui s'est abstenu/e de faire ses devoirs : le temps de récré sera ainsi consacré au « rattrapage » du travail non fait (ça, ça donne envie de bosser !). Et l'on entendra encore : « avec les parents qu'il a , c'est pas étonnant ! ». Pas un seul instant l'école ne se remet en cause. Même ce fichu niveau qu'arrête pas de baisser (il doit être très bas depuis que je l'entends dire !!), eh bien, la responsabilité en revient à la famille, à la société, au changement climatique, à la télé, aux jeux vidéo, au gouvernement, à qui encore ?... non, non, pas à l'école !

5- Un bon maître/maîtresse est celui/celle qui donne des devoirs.

6- « Je le fais : ce sont les parents qui demandent ».

7- On ne se pose souvent pas la question du : « Pourquoi des devoirs après la classe ».

8- « L'école ne s'arrête pas à 17H00 !»

9- « De toute façon, les devoirs que je donne, il y en a pour une demie heure maxi. »

10- « Au moins pendant ce temps là, ils ne sont pas devant la télé » ou « Ils ne traînent pas dans la rue !.. »

Et puis, il y a le côté « excuses » institutionnelles. Sans le moindre sourire : « Si on donne des devoirs, c'est sous la pression des familles (c'est quelquefois un peu vrai (6), mais il n'est pas interdit de résister). On garde présent à l'esprit que le travail à la maison est un gage de sérieux de l'enseignant/e. Il en va de sa crédibilité (5).

On rencontre encore le/la naïve (ou prétendu/e tel/le) qui ignore toujours pourquoi il distribue du travail après le temps scolaire ; ça se fait (7), et puis l'école, ça ne s'arrête pas par une simple sonnerie. On continue d'apprendre après 17h00 (8) (c'est vrai, mais ce n'est pas ce que le/la maître/sse attend : lui/elle, c'est le travail qu'il/elle a donné qu'il/elle considère comme important, pour le reste....). On en viendrait même à se demander si on ne pourrait pas commencer qu'à partir de 17h00.

Et encore : aucun enseignant ne donne trop de travail à faire à la maison, c'est bien connu. C'est garanti, ça ne dépassera pas une demie heure (9). Ce serait presque un service rendu aux familles : « Voyez, pendant le temps consacré au travail, ils ne sont pas plantés devant la télé ou à errer sans but dans la rue », on oublie volontiers de dire également que par famille et enseignant/e interposés, quelques gamins seront privés de sport, de musique ou de rencontres parce que le travail du soir n'est pas satisfaisant. À croire que ces devoirs à la maison figureraient la porte de sortie vers la réussite scolaire, voire sociale (10).

Bon dieu, l'école, à quoi ça sert ?

Je m'étais endormi. Je rêvais... Je venais de réexpliquer quelques règles de

jeu du rugby (balle ovale) lors d'une séance d'EPS. Je m'étais un peu éternisé, j'en conviens. Les enfants n'écoutaient guère, on perdait du temps. On a joué un peu. La cloche a retenti. Alors, sérieux et grave, j'ai dit : « Vous terminerez la dernière mi-temps à la maison ! »

Réveil en sursaut : un cauchemar, tout simplement !...

Daniel Chazelas
I.C.E.M. GD 33